Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MPI, veuillez visiter :
capmpi.fr/annales-sujets-et-corriges

DANS CE CADRE

Académie : Session :

Examen : Série :

Spécialité/option : Repère de l'épreuve :

Epreuve/sous épreuve :

NOM :

(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms :

Né(e) le :

N° du candidat

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CAP
Spécialité
MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

Session 2022

ÉPREUVE EP2
Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

DOSSIER SUJET

Ce dossier comporte **11** pages, numérotées de **DS 1 / 11** à **DS 11 / 11**

LES CANDIDATS DOIVENT RESTITUER LES DOCUMENTS EN SORTANT DE L'ÉPREUVE

Pour préparer votre intervention et réaliser les tâches indiquées, vous disposez :
du dossier technique remis conjointement à ce dossier sujet-réponses et de la maquette numérique du projet de construction en format Viewer.

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.

SOMMAIRE

Partie 1 – Préparer son intervention et répondre aux questions écrites / **40**

Partie 2 – Réaliser les travaux. / **160**

- Implanter un ouvrage
- Construire des ouvrages de plaque de plâtre sur ossature

TOTAL / **200**

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CONTEXTE PROFESSIONNEL DE L'ÉPREUVE:

Votre entreprise a été retenue pour effectuer des modifications d'aménagement sur le Lot 3 du Lotissement « le Bourg » à Kerlaz.
Votre chef d'équipe vous confie la réalisation d'un ouvrage séparatif entre la cuisine et le séjour et du doublage attenant.
Il vous demande de vérifier les conditions matérielles avant de réaliser le chantier.

Vous devrez notamment :
PARTIE 1 : Vérifier l'approvisionnement et sécuriser votre intervention.
PARTIE 2 : Réaliser les ouvrages courants définis dans le descriptif de l'ouvrage.

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX À RÉALISER	
Zone	**Travail à réaliser**
A	Contre cloison de doublage en plaque de plâtre sur ossature métallique
B	Caisson en plaque de plâtre sur ossature métallique
C	Elément séparatif en plaque de plâtre sur ossature métallique
B et C	Réalisation des bandes armées et des bandes à joint.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

PARTIE 1	**Préparer son intervention - Approvisionnement et sécurisation de la séparation Cuisine et Séjour**	**/40**

MISE EN SITUATION: *Vous devez intervenir pour réaliser des travaux de plâtrerie dans une cuisine déjà équipée. Avant de débuter les travaux, vous devez vérifier les conditions matérielles et de sécurité de votre intervention.*

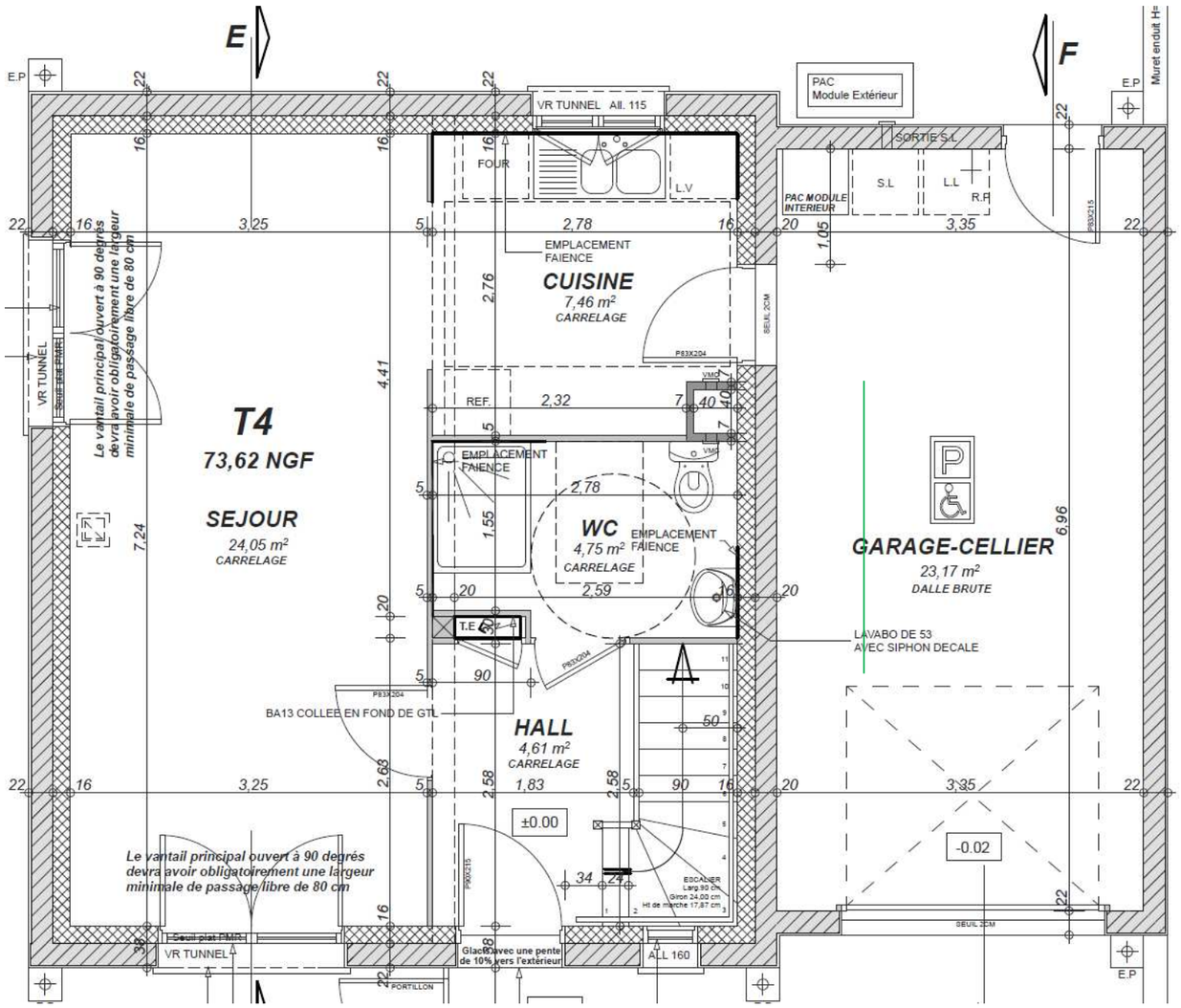
À partir du descriptif de l'ouvrage et du dossier technique, il vous est donc demandé de :
- Lister les opérations de mise en sécurité de votre intervention.
- Organiser votre zone de travail (protection, stockage des matériaux et déchets)

Repères	Réponses	Barème
1.1	Lister les opérations obligatoires de mise en sécurité de votre intervention. Electricité: Eau: Gaz:	**/ 16**

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1.2	Organiser votre zone de travail Citer les différentes zones et éléments à protéger durant votre intervention :	**/ 10**
1.3	Organiser votre zone de travail Implanter sur le plan une zone de stockage des matériaux en vert et une zone de stockage des déchets en bleu:	**/ 14**

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

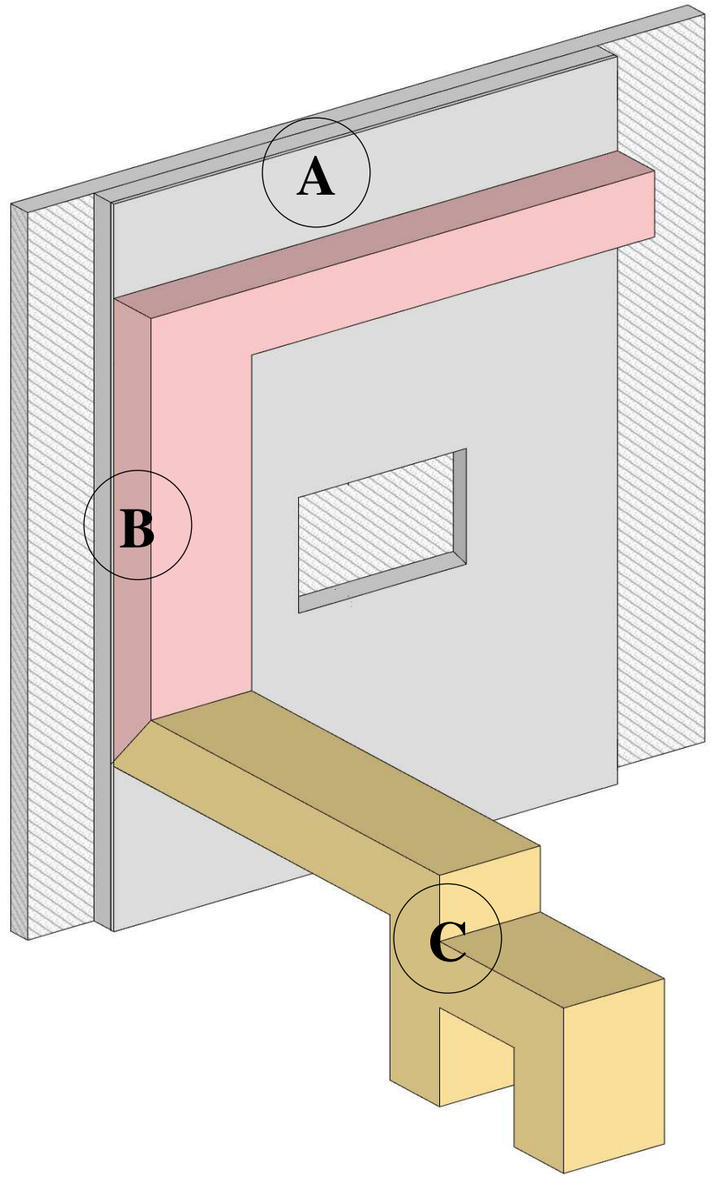


NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MISE EN SITUATION: *Après avoir vérifié les conditions de réalisation, vous devez maintenant réaliser la pose d'ossature métallique avec plaque de plâtre*

MODE OPÉRATOIRE CONSEILLÉ

Journée	Tâches à effectuer	Durée proposée
J1 (7 heures)	Implantation, installation d'ossature métallique + placage de la partie A	Matin (1 heure écrit + 3 heure épreuve)
	Traçage et implantation de l'ossature métallique partie B et partie C	Après-midi (3 heures)
J2 (4 heures)	Placage de la partie B et C avec rebouchage à l'enduit.	Matin (4 heures)
J3 (4 heures)	*Pose de bandes et finitions*	Matin (4 heures)
	Épreuve EP3	*Après-midi (3 heures)*



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DESCRIPTIF DE L'OUVRAGE

Partie A

- La contre cloison repéré **A** sera réalisée en plaques de plâtre BA13 fixées sur fourrure métallique, rails de contrecloison et appui intermédiaire.

- Les deux extrémités du doublage et les contours de la niche intérieure sont à plaquer.
  Une cornière sera préalablement posée pour fixer les retours au mur.

- Les bandes et les renforts d'angles ne seront pas à réaliser sur la partie **A**.

- L'assemblage et la répartition des ossatures sont à l'initiative du candidat.
  Ils devront respecter les règles de mise en œuvre du DTU 25.41 (mis à disposition par le centre d'examen)

Partie B

- Le coffre repéré **B** sera réalisé en plaques de plâtre BA13, fixées sur rails **R48** et montants **M48**.

- Les bandes seront à réaliser sur la totalité de l'ouvrage **B**. Également dans les angles rentrant touchant la partie **A.**

Partie C

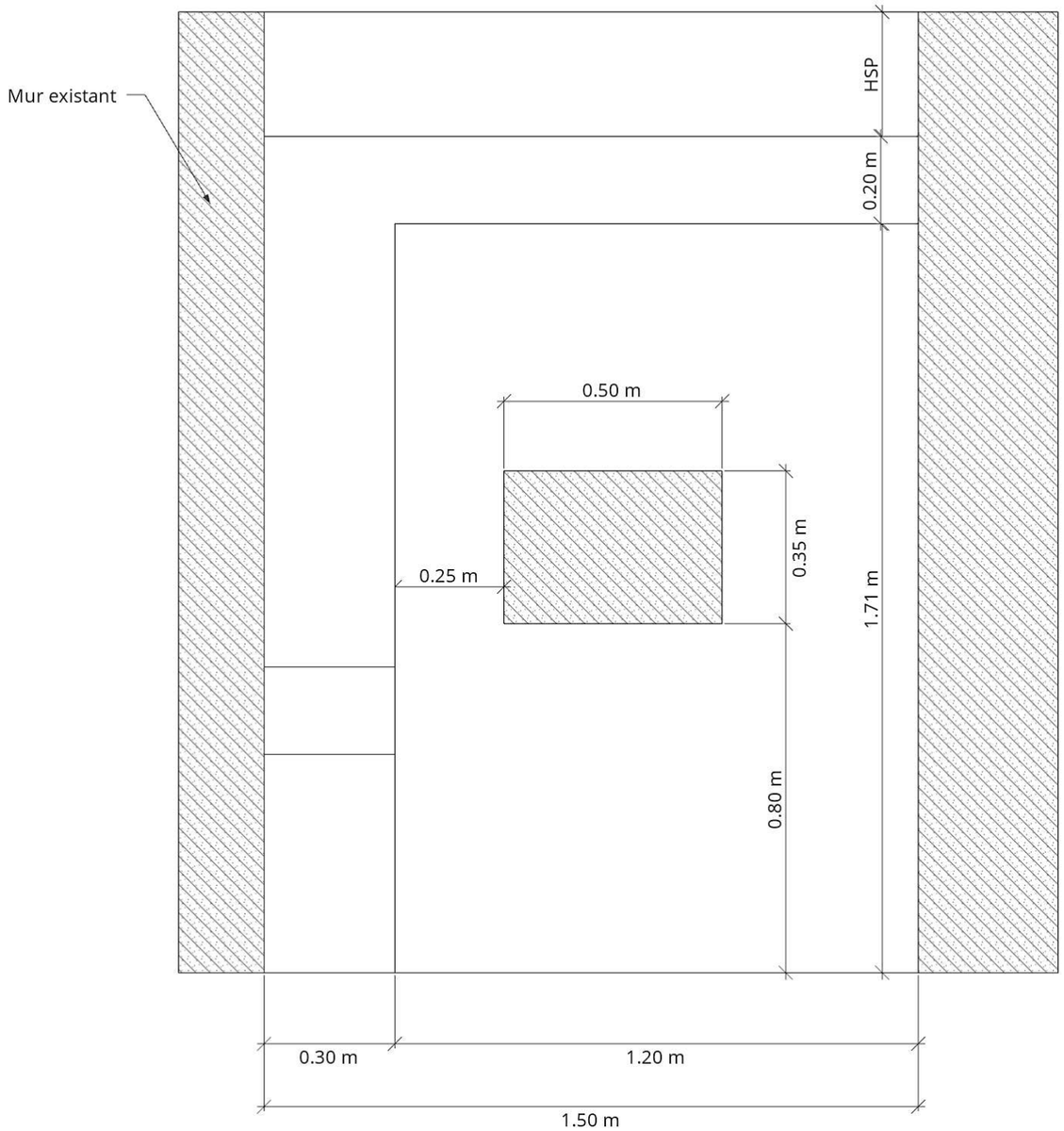
- L'ouvrage repéré **C** sera réalisé en plaques de plâtre BA13 fixées sur rails **R100** et montant M**100**.

- Les bandes seront à réaliser sur la totalité de la partie **C.**

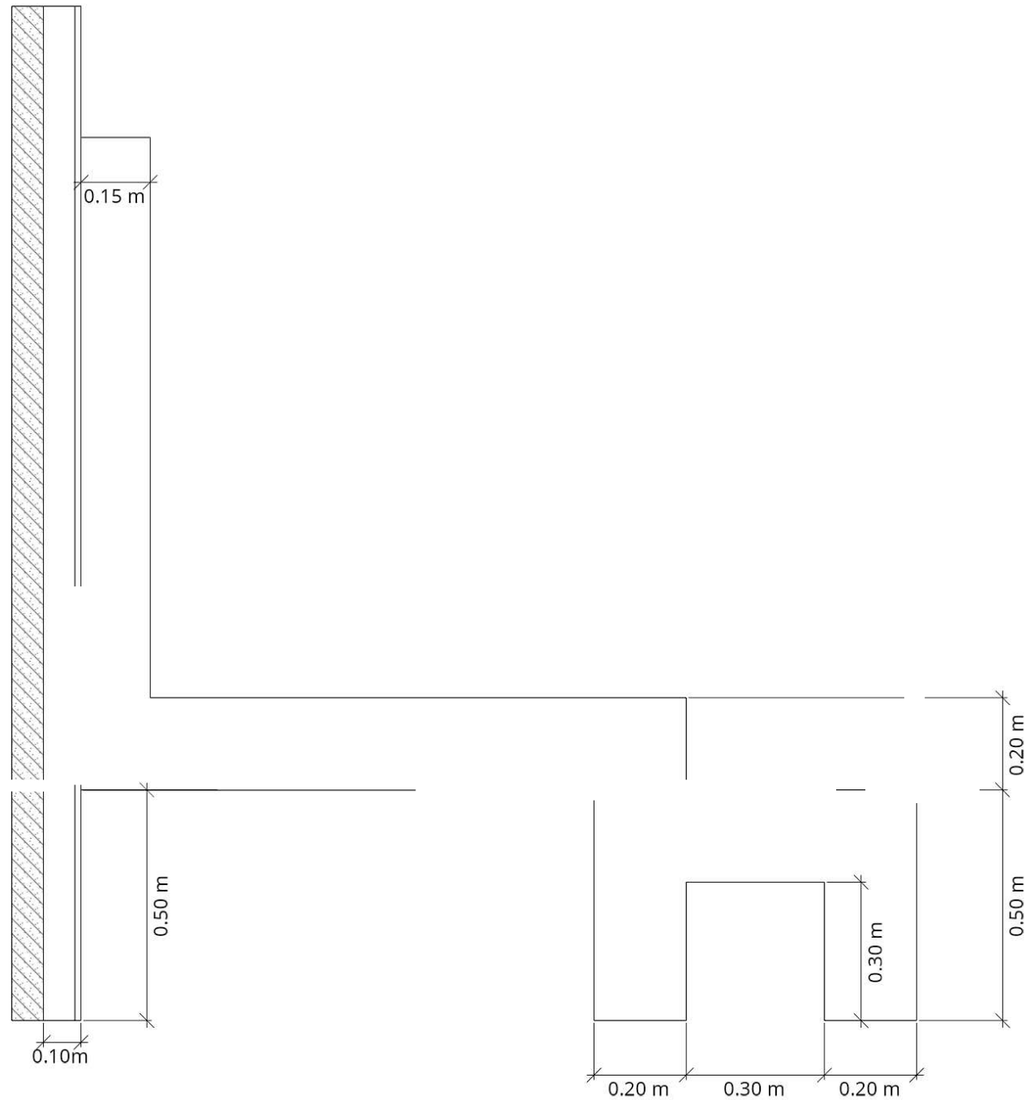
- **L'ensemble de l'ouvrage devra respecter les règles de mise en œuvre.**

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vue de face

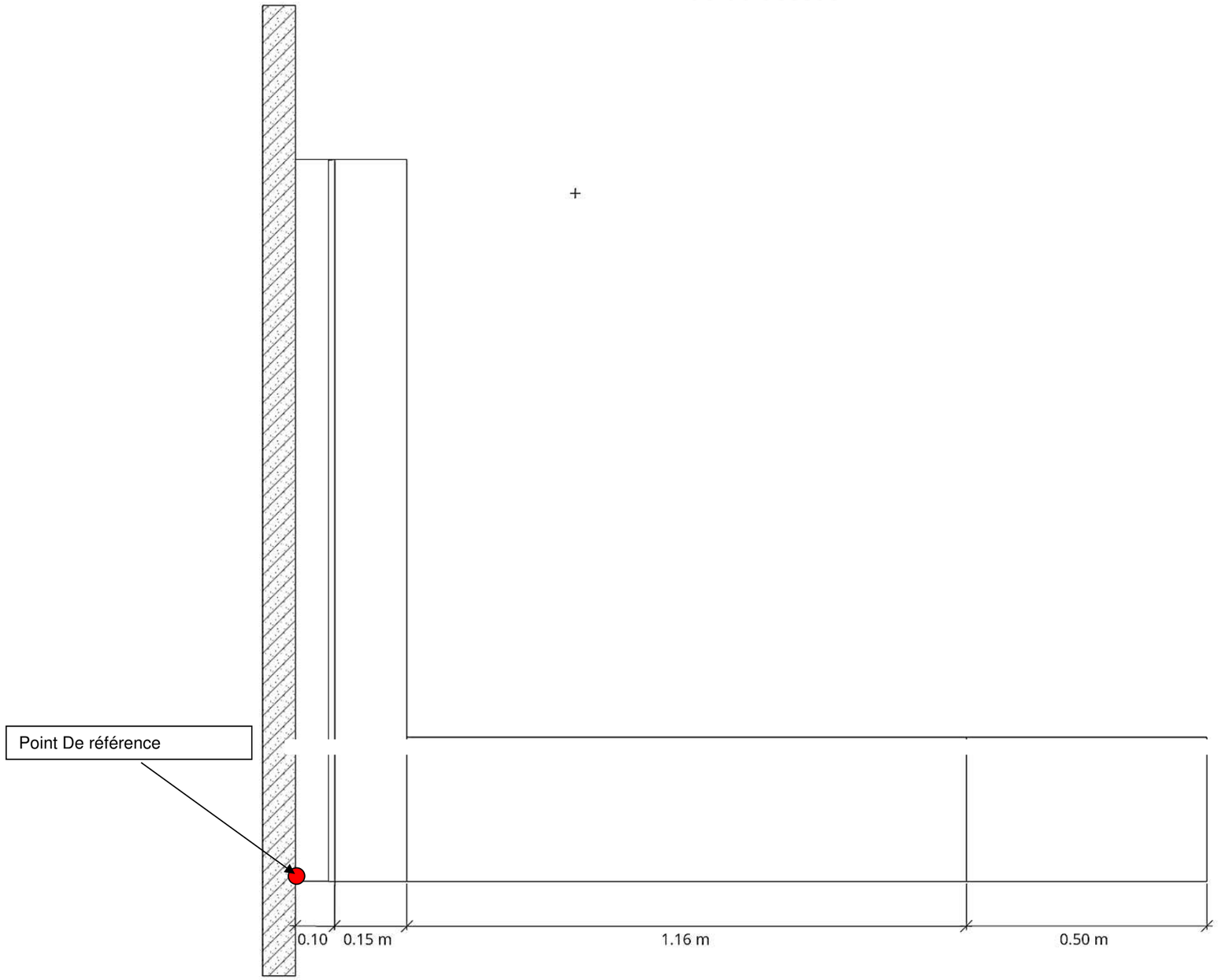


Vue de gauche



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vue de dessus



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

FICHE D'ÉVALUATION CANDIDAT

PARTIE ECRITE

COMPÉTENCES	TRAVAIL DEMANDÉ	RÉSULTATS ATTENDUS-EXIGENCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION				S/total	TOTAL
			Non maitrisé 0/3	Maitrise insuffisante 1/3	Maitrise partielle 2/3	Maitrise totale 3/3		
C3.2 Sécuriser son intervention	Lister les opérations obligatoires de mise en sécurité de votre intervention	Les actions préconisées sont pertinentes et suffisamment précises.	• Les actions énumérées permettent l'intervention en sécurité.					/ **16**
C3.1. Organiser son intervention et son poste de travail.	Mesures de protection de l'habitation Stockage des matériaux et déchets.	L'organisation permet de réaliser les travaux sans dégrader l'existant. Les zones de stockage sont pertinentes.	• L'organisation permet de réaliser les travaux sans dégrader l'existant. • Les zones de stockage sont pertinentes.				/ **10** / **14**	/ **24**

PARTIE PRATIQUE

COMPÉTENCES	TRAVAIL DEMANDÉ	RÉSULTATS ATTENDUS-EXIGENCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION				S/total	TOTAL
			Non maitrisé 0/3	Maitrise insuffisante 1/3	Maitrise partielle 2/3	Maitrise totalement 3/3		
C3.4.	Implanter l'ouvrage suivant un plan	Le tracé respect le plan	**Le respect :** du point de référence.				/ **10**	/ **50**

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

	Implanter un ouvrage.	d'exécution.							
				Des côtes du plan, pour l'ensemble de l'ouvrage (+ ou - 2 mm).				/ **20**	
				De l'équerrage. des aplombs (tolérance 1 mm/1m) et des niveaux.				/ **20**	
	C3.5. Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature.	Réaliser une contre-cloison. Réaliser une cloison	Les angles sont respectés L'ouvrage et sa construction respectent les exigences des textes de mise en œuvre DTU 25.41. • Le temps imparti est respecté	**Pour l'ossature** Rails (débit, fixation, positionnement, passage des angles). Montants (débit, positionnement, entraxe, aplomb, passage des angles)				/ **20**	/ **110**
				Pour les plaques de plâtre • des découpes nettes.				/ **18**	
				• un positionnement conforme (joints, jeu de 10 mm en pied).				/ **18**	
				• une fixation correcte (nombre de vis, alignement, qualité du vissage).				/ **18**	
				• La planéité des parois (tolérance : flèche < 2 mm/2m ou 0,5 mm/20 cm).				/ **18**	
				• Les bords libres et les angles correctement construits				/ **18**	

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.